



SETTIMANALE CORSU  
SETTIMANALE CORSU  
D'INFORMAZIONE  
D'INFORMAZIONE

PIERRE SAVELLI

**DANS LA  
CONTINUITÉ**

INTERVIEW P5 À 7

Photo Christophe Giudicelli

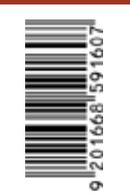
1,60€



**ÉROSION  
UNE PROBLÉMATIQUE  
COMPLEXE POUR  
LES COLLECTIVITÉS  
P22**

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4  
ASSEMBLÉE P8 • BRÈVES P10  
SOCIÉTÉ P 24

JACQUES FUSINA P25 • CARNETS DE BORD P26  
ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

SFARENCI CULTURALI TRÀ U CONTINENTI  
È A CORSICA?

QUALLÀ, CÙ ULOTÒ, TI COMPARI UNA CASA  
QUI, PAGHI U PIGHJÒ

EDIZIONE  
ASSEMBLEA

AND STANDING  
12 AUT5



## À LA UNE

INTERVIEW

**PIERRE SAVELLI,  
DANS LA CONTINUITÉ****P5 À 7**

OPINIONS

POLITIQUE **ASSEMBLÉE**

EN BREF ET EN CHIFFRES

ENVIRONNEMENT **ÉROSION ET COLLECTIVITÉS**GRANDES ÉCOLES **UN DISPOSITIF D'OUVERTURE GRIPPÉ**CULTURE **LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA**POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

**P4****P8****P9****P22****P24****P25****P26****P11**

## ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

## RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1<sup>er</sup> secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

## BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2<sup>e</sup> étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

## CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

## IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

## À MODU NOSTRU

## Casa cara

**U** golfu d'Aiacciu, campionu di Corsica di i pighjò! Hè l'insignamentu maiò chì si pò ritena, dopu avè lettu un articulu publicatu nant'à u situ di France 3 Corse Via Stella calchi ghjornu fà. In fatti, una carta interattiva di u ministeru di l'Alloghju pruponi di cunnoscia, in quattru è trè setti, u prezzu di u metru quadratu in ogni cumuna di Francia. Nant'à sta carta, l'isula hè d'un rossu cusì vivu ch'ella ùn si pò cà rimarcà. Stu culori, hè quillu di i prezzu i più alti. S'ella ùn hè mancu appena una surpresa, ci pighjemi sempri quantunqua una scossa quand'è no sintimu certi sciffri scemi. Par asempiu, s'è vo vi vuleti pighjà un appartamentu in affittu, vi custarà in media, à u minimu, 9,40 auri u metru quadratu, è què pocu impremi u locu di Corsica. Ùn truvareti mai menu caru, puru s'è vo vi ritruveti in a parti a più scantata di l'isula. S'è no suvitemi a classifica di France 3 Corse Via Stella trà i cinqui cità maiò di Corsica pà un appartamentu di 50 metri quadrati, hè in Bastia chì omu pò truvà calcosa u più à «bon pattu», cù una pighjò di 620 auri, contr'à 780 pà Purtivechju. Eppo ghjunghji Aiacciu, a carissima, cù 14,30 auri u metru quadratu! Senza cuntà i cumuni di u so rughjonu com'è Alata, Afà, Sarrula è Carcupinu, eppo Bastilicaccia, induv'ellu si tocca i 15 auri. Peghju, si ghjunghji è si franca ancu i 16 auri u metru quadratu in Grusettu Prugna, Albitreccia è Pitrusedda. È u paragonu à u nivellu naziunali? S'ellu ci voli à tena contu di a crescita putentissima di i prezzu durante l'istati, l'affari faci a paura listessu. I nostri cunfratelli di u sirvizi publicu audiuvisivu ani custatatu ch'ellu custavu u listessu prezzu d'allughjassi in Pitrusedda è in Liò, chì a vicinanza cù u mari in Palumbaghja si paga quant'è u fattu di stà vicinu à a Spassighjata di l'Inglesi in Nizza, ma dinò chì u fattu di stà inde un appartamentu in Aiacciu dumanda di più mezi cà in Lille, Bordeaux o Toulouse. Ùn vi pari nulla? Soprattuttu quand'ellu si sà chì a Corsica hè sempri una di i regioni di Francia i più poveri... À quandu una bella scuzzulata?! ■ **Santu CASANOVA**

**Vous** aimez écrire et/ou prendre des photos ?**Vous** avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?**Vous** souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?**Vous** vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartenaïs?**REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN**Écrivez-nous: [journal@icn-presse.corsica](mailto:journal@icn-presse.corsica)

## HÔPITAL, SILENCE! ON VATICINE

**C'est bien connu :** celui qui se tourne vers le passé aura son avenir dans le dos. Mais, peut-être, dans la foulée, faudrait-il alors rappeler à tous ceux qui tiennent un volant, et spécialement à ceux qui drivent dans les transports en commun, que le recours aux rétroviseurs est hautement recommandé. Cela dit, j'ai, c'est vrai, la faiblesse de faire trop souvent référence au passé.

De mon temps, sur l'air de *La cucaracha*, nous chantions, du moins dans ma famille, «*Radio-Paris ment, Radio-Paris ment, Radio-Paris est Allemand...*» Aujourd'hui, dans un contexte très différent, Radio-Paris et la propagande n'ont plus droit de cité. La communication les remplace avantageusement. Des porte-cotons lénifiants, officiels ou officieux, se succèdent sur les plateaux de télévision pour distiller, sans lésiner, la bonne parole. Autrefois, dans le but de préserver de nébuleux secrets défense, on nous serinait : «*Taisez-vous! Les murs ont des oreilles...*». Désormais, on exhorte le peuple du métro à voyager motus et bouches cousues sous les masques. Taisez-vous! Fermez-la! Vos gueules! L'ordre s'adresse aussi à une pléthore de «*procureurs*» qui séviraient en France. C'est à croire que le Sars-CoV-2, ce virus dont on ignore presque tout, est doté d'une acuité auditive hors du commun, mise au service de ses plus noirs desseins. En d'autres temps, le peuple d'un pays en butte à la guerre sur son sol était invité à accourir en masse aux frontières pour y affronter l'envahisseur. Pas question de nos jours, sauf pour les soignants, d'affronter quoi que ce soit. On n'ose même pas affronter la réalité. On se prive ainsi d'une éventuelle possibilité de remédier aux effets de l'épidémie. De tâcher de rafistoler, dans l'urgence, nos structures hospitalières victimes de l'incurie chronique des gouvernements depuis plus de trente ans et de l'expectative désarmée, plus coupable que responsable, d'une LREM au pouvoir depuis presque quatre ans. Sur ordre et avec mesures de rétorsion à la clé, le peuple doit végéter calfeutré. À la communale, nous récitons *La laitière et le pot au lait*. Nous l'aimions bien, Perrette, avec ses châteaux en Espagne. Pas très futée, la pauvre? Du moins avait-elle du lait dans son pot. De quoi nourrir quelque espoir, somme toute. Ce n'est pas le cas de monsieur Castex. Il n'a ni lait ni pot. En notre guerre Picromacroncholine, dans les vaccinodromes, se pressent des candidats piqués par l'espoir d'une vaccination, quand Castex et ses gens, en de vastes vaticinodromes, vaticinent avec force communiqués de victoire. Alors même que, faute de munitions, les seuls feux à prévoir sont ceux qui viendront s'ajouter à 75 000 morts. Soit près de l'équivalent de la population d'une ville comme Ajaccio, rayée de la carte, en un an. ■ **Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI**

## H U M E U R

### Voilà

«**V**oilà, Voilà, Voilà, qui je suis. Me voilà même si mise à nu, j'ai peur, oui me voilà dans le bruit et dans le silence». Un refrain entraînant, lancinant, presque obsédant interprété par Barbara Pradi qui représentera la France lors du prochain concours de l'Eurovision qui devrait se dérouler à Rotterdam fin mai. Même s'il faut saluer la prestation du candidat Corse, Casanova avec sa chanson Tutti - puisque le public l'a hissé sur la deuxième marche du podium - aucun des onze autres candidats ne pouvait espérer supplanter le *Voilà\** de cette jeune Barbara et ce qu'il dévoila durant moins de trois minutes. Le rêve fou d'une jeune artiste, certes. Mais en l'écoutant, c'est une autre Barbara que l'on devinait dans ses grands yeux noirs, c'est une Piaf qui se réanimait dans son corps frêle, c'est un Brel qui surgissait dans ses gestes saccadés ou, un Aznavour dans sa voix parfois cassée. Les voilà si intensément interprétés par Barbara Pradi nous permettaient de voyager entre mélancolie et joyeuseté, entre gravité et espérance.

Des voilà, qui font écho à ceux - souvent devenus tics de langage - que nous utilisons régulièrement pour mettre fin à une discussion ou pour exprimer nos surprises, nos acceptations.

Et en ce moment, ils sont nombreux, nos «voilà». Prenez le temps de les écouter ou de les entrevoir puisqu'étymologiquement cet adverbe vient de vois, du verbe voir à l'impératif.

Des voilà, pour dire «*voilà, c'est fini*» à la manière de Jean-Louis Aubert afin de tenter de ne plus - ou moins - ressasser ces théories qu'elles soient du complot ou d'anticipation, sensées nous permettre d'analyser ce qui nous arrive depuis près d'un an ou de comprendre l'imprévisible futur. Mais aussi un «*Voilà*» que l'on pourrait emprunter à Françoise Hardy lorsqu'on «*regarde les autres*» et que «*pourtant on ne leur trouve rien*», ou si peu puisqu'ils sont masqués, encapuchonnés, emmitoufflés durant cette saison hivernale. «*C'est comme ça. Voilà*».

«*Voilà*», l'expression du moment, pour montrer, pour désigner les personnes, les lieux et les faits qui nous semblent de plus en plus éloignés. Voilà, Peut-être la chanson de l'année 2021 qui remportera, ou pas, la majorité des suffrages aux Pays-Bas au printemps, mais qui dès maintenant nous aura de découvrir un vrai talent, celui de Barbara Pradi qui n'a vraiment rien d'une chanteuse à demi. Et pour conclure, un «*voilà*» qui nous renvoie peut-être, aussi, à un «*voici*» pas médiatique, mais moins fréquent dans nos conversations, nos écrits parce qu'il nous implique plus et nous met certainement «à nu dans le bruit et dans la fureur aussi» durant nos instants présents. ■

**Dominique PIETRI**

[\*] <https://youtu.be/NSLvZJPffFY>

PIERRE SAVELLI

# DANS LA CONTINUITÉ

*En juin dernier, Pierre Savelli a vu renouveler son mandat de maire de Bastia. Il évoque sa vision pour Bastia et, malgré les incertitudes que fait peser la pandémie, les grandes lignes de ce qu'il entend mener à bien pour les six prochaines années.*

*Une interview de Christophe Giudicelli*



« Pour faire respirer la démocratie, il faut montrer aux gens que personne n'a de mandat d'office et surtout, il faut montrer que tout le monde doit s'investir en politique et que c'est important d'avoir une respiration de ce point de vue-là »

**Votre second mandat a débuté en juin dernier, quel sera le maître-mot de votre seconde mandature ?**

La continuité ! Dans nos actions, dans nos projets, dans notre vision et dans nos objectifs. Notre politique repose sur trois piliers, l'aspect solidarité, la terre et le dynamisme.

**Entre votre premier mandat et le second, votre vision a-t-elle évolué ?**

Si on se réfère à nos trois grands axes, elle n'a pas changé, même si la réalité a changé en raison de la crise sanitaire et économique. Cela a changé les besoins qu'ont les Bastiais qui sont en difficulté, la Ville doit encore être plus à leur côté, mais aussi au côté de plus de personnes.

**Pour ce nouveau mandat, vous avez décidé de renouveler une partie de vos adjoints...**

Le mandat n'est pas une fin en soi, la fin en soi, c'est de proposer, de faire avancer et de faire participer le plus grand nombre possible de personnes à l'action publique. Ceux qui ne sont plus là n'ont pas démerité. Ils ont fait largement leur travail et leurs actions ont été reconnues. Pour faire respirer la démocratie, il faut montrer aux gens que personne n'a de mandat d'office et surtout, il faut montrer que tout le monde doit s'investir en politique et que c'est important d'avoir une respiration de ce point de vue-là.

**Avec près de 10000 Bastiais en situation de précarité, la politique sociale occupe une place importante dans votre action.**

De nombreuses actions ont vu le jour depuis le mois de juin, comme la signature de la convention pour l'expérimentation du dispositif Territoire zéro non-recours aux droits. Bastia est territoire pilote, avec la volonté de l'étendre au niveau de l'agglomération. Nous savons que Bastia est une ville où il y a beaucoup de personnes en situation de précarité. L'action et la politique sociale doivent sortir de l'assistanat pour aller vers l'émancipation. Aujourd'hui, on doit aller vers les gens et ne pas attendre qu'ils aillent voir les services sociaux et insister sur des actions, comme par exemple donner l'accès au numérique.

**Vous évoquez également le travail mené sur l'attractivité de la ville.**

Il y a plusieurs compétences. L'attractivité économique, c'est davantage du ressort de la Communauté d'agglomération de Bastia (Cab) que de la Ville de Bastia. La Ville, de son côté, va s'assurer que le site soit attractif. Après on peut constater que Bastia est plus belle qu'à une certaine époque. Il suffit de se promener sur le boulevard Gaudin, pour ne pas citer l'Aldilonda. Le vieux port va connaître de grands travaux. Ensuite, il y a le travail purement économique, on travaille main dans la main avec la Cab, comme sur le projet de l'îlot de la poste qui va être un pôle d'activité économique

**Vos adversaires parlent de Bastia comme d'une ville déclassée...**

Cette question revient comme une litanie. On a l'impression que des gens aimeraient que Bastia soit déclassée. Aujourd'hui, on dit que la capitale administrative, c'est Ajaccio. C'est le cas depuis plusieurs siècles. On dit que la population de Bastia n'a pas évolué. Bien sûr, elle a beaucoup moins évolué que celle d'autres communes. Quelles en sont les raisons ? On ne peut pas dire que nous sommes responsables. Nous, ce qu'on essaye de dire, c'est nous savons quelles sont les capacités de Bastia en terme d'accueil de population et quelle population nous aimerions avoir dans 5 ans, 10 ans et 20 ans. On se met sur ces axes-là et on travaille. Après, le déclassement... Partout où je passe, on ne me dit jamais que Bastia est déclassée et quand des personnes arrivent à Bastia et se promènent en ville, quand elles ont besoin d'un médecin ou d'aller voir un spectacle, on ne dit jamais « c'est déclassé ». Hormis actuellement, il y a des spectacles toutes les semaines à Bastia. En termes d'activités économiques, on va faire en sorte que Bastia et son agglomération continuent à être le premier centre économique de Corse. On va demander à la Communauté d'agglomération de Marana Golo d'être associée sur le projet territoire d'industrie. On a une vision globale de la problématique. Non Bastia, n'est pas déclassée ; en revanche, il ne faut pas imaginer que la position qu'on pourrait avoir au niveau culturel, patrimonial et économique est quelque chose qui nous est donné par quelqu'un qui serait supérieur. On doit se battre au quotidien pour les maintenir

**Autre problématique, celle des transports...**

Les transports sont au centre de nos préoccupations. Notre réflexion a débouché sur le fait qu'il faut mettre en place un système de transports en commun qui peut intéresser la plus grande partie de la population. Pour le coup, quand on parle de transports en commun, il faut que cela se passe au niveau de l'agglomération au sens large. On parle du tram Toga-Casamozza, du tunnel au palais de justice. Nous voulons utiliser le train pour l'axe nord-sud et ensuite que chaque vallée soit irriguée par des navettes.

*« Nous voulons utiliser le train pour l'axe nord-sud et ensuite que chaque vallée soit irriguée par des navettes ».*

**Côté transport, l'ouverture de l'Aldilonda a permis, comme vous le dites souvent, de relier le nord et le sud de la ville. Cela va-t-il permettre un brassage de population et pour les Bastiais de se « retrouver » ?**

Je suis content qu'il y ait à Bastia ce sentiment de quartier. Pas dans le sens du rejet du voisin mais d'amour du quartier dans lequel on vit. Cet amour doit s'étendre à la ville et à l'agglomération. C'était une rupture qu'on a pu imaginer sociale, mais c'était une rupture géographique. Quand on imagine qu'au niveau de l'Octroi, à l'époque, il y avait une barrière. Aujourd'hui, avec l'Aldilonda et le Spassimare, des habitants font leurs courses dans les quartiers sud et des gens arrivent depuis Lupinu et Montesoro dans le centre-ville. Aujourd'hui, on a donné l'unité qu'il reste encore à travailler. La rupture sociale, elle existe, mais ce n'était pas le point principal. Aujourd'hui, les gens sont contents de venir à pied d'un quartier à un autre

**Quels sont les autres grands projets de cette mandature ?**

Sur la rénovation urbaine, les projets avancent : 50 millions d'euros pour changer un quartier, avec des répercussions positives pour les gens qui y habitent. L'aménagement du Vieux port est aussi un des projets qui font changer le cadre de vie. Et changer le cadre de vie, c'est faciliter la vie des gens qui vivent en ville et de ceux qui voudraient s'y installer, travailler ou passer un moment agréable. Vélo, marche à pied, c'est une problématique globale.

**Il y a aussi la problématique du port de Toga qui est délaissé...**

Le port de Toga est un projet qui est mal né, on est passé par plusieurs stades. Aujourd'hui, il faut tout faire pour qu'il devienne un lieu agréable, fréquentable et habitable pour les personnes qui y travaillent, comme pour les restaurateurs, ceux qui ont leurs bureaux -il y en a de plus en plus- mais aussi pour le voisinage. Il y a eu des périodes avec des nuisances. Aujourd'hui, les abords du port ont changé, le goudron a été posé ainsi qu'un nouvel éclairage. Et bientôt l'installation de la vidéo protection. Le port Toga est en train de naître sous une forme nouvelle, en espérant que cela incite les gens à venir s'installer dans les locaux encore disponibles. Il y a encore beaucoup de m<sup>2</sup> sur lesquels la Cab a un œil attentif. Ils vont peut-être être rachetés pour y créer des espaces de bureaux pour les entreprises.

**Autre projet, Bastia, candidate pour devenir capitale européenne de la culture 2028. Un aboutissement ?**

Certains imaginent ça comme un aboutissement, nous imaginons ça comme un début. Il faut être constamment dans la remise en question et dans la recherche de perspectives et d'horizons nouveaux. Le début, c'est de se dire, « *et si Bastia candidait, il s'agit de Bastia Corsica* ». On a travaillé avec des gens qui ont travaillé sur des candidatures et qui nous ont dit que Bastia avait vocation

à être candidate. Ensuite, nous disons : « *on va s'armer pour gagner et être retenus* ». Une équipe va être mise en place. Si Bastia est retenue, il y aura la phase 2023-2028, ce sera une nouvelle période, mais l'aboutissement ce sera naturellement 2028 avec un nouveau départ. La culture doit être quelque chose en perpétuelle évolution, mouvement, mutation.

**L'objectif est-il de positionner Bastia comme phare culturel de l'île ?**

Ajaccio est capitale administrative depuis le tout début du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est quelque chose d'ancré dans les esprits et loin de moi l'idée de contester cet état de fait. C'est comme ça, il faut une capitale, c'est Ajaccio. Ensuite, il y a tout le reste et je me bats pour un rééquilibrage territorial, qui est de faire que si une richesse est produite, elle doit profiter à tous. Cela marche pour la Ville de Bastia, pour l'agglomération, comme ça peut marcher pour la grande agglomération que j'appelle de mes vœux, mais aussi pour tout le territoire. On ne peut pas faire qu'un territoire profite plus qu'un autre des richesses qui seront produites au niveau de l'ensemble de la Corse. On parle de culture, on dit qu'on est capitale culturelle de la Corse, c'est quelque chose qui se travaille au quotidien, en se renouvelant. Cela marche pour la culture, ça marche aussi pour le social, il faut se réinventer.

**Si Bastia est retenue, cela apporterait quoi à la ville ?**

Cela pourrait apporter de dire : « *on part ensemble, à plusieurs, on fédère tout le monde autour de ça* ». Cela intéresse l'ensemble de la Corse, sans exclure personne. Et le jour où on sera, je l'espère, choisis, on se dira : « *on part tous ensemble pour être les meilleurs possible* ». C'est de montrer que nous sommes ouverts aux autres.

**L'actualité nous ramène à la crise sanitaire. Vous êtes inquiet pour l'avenir ?**

On traverse une période que nous n'imaginions pas au départ aussi longue. C'est une période compliquée, mais une période, je parle là pour Bastia, où les gens ont fait montre d'un esprit civique important. Chaque fois qu'il y a eu des appels à la solidarité, ça a été suivi. Quand on a invité à consommer local, ça a été fait, on l'a vu au moment des fêtes. Aujourd'hui, si j'ai un message à faire passer, c'est de respecter les gestes barrière, porter le masque, la vaccination commence. Plus on continuera à respecter les consignes, plus on a de chances de vivre un été déconfiné.

*« Les gens ont fait montre d'un esprit civique important. Chaque fois qu'il y a eu des appels à la solidarité, ça a été suivi. Quand on a invité à consommer local, ça a été fait, on l'a vu au moment des fêtes. »*

**Et pour les finances de la ville ?**

Cela impacte les finances d'une commune. Pour pouvoir diminuer l'impact économique, il va falloir se réinventer. Malgré les petites finances de notre ville, on a investi 100 millions d'euros durant la mandature précédente, on va essayer de faire mieux dans la prochaine, en favorisant la réalisation de grands travaux. Les entreprises doivent travailler, les salariés vont travailler, c'est un travail en commun. Personne ne peut sortir gagnant d'une crise en disant que l'autre ne le sera pas. Nous avons toujours le souci de dire, à notre niveau, que la richesse créée doit pouvoir être répartie entre le plus grand nombre. ■

PLAN DE GESTION DES DÉCHETS

## POUR LA PROCHAINE SESSION, ENFIN?



**Comment débiter la première session de 2021** sans que la question du traitement des déchets ne soit placée au centre de l'hémicycle? À défaut de voir remis à l'ordre du jour le rapport Plan territorial de prévention et de gestion des déchets, programmé pour la session de décembre 2020 puis retiré au dernier moment, c'est par la voix de Catherine Cognetti-Turchini d'Andà per Dumane que le sujet est revenu sur le tapis lors de la séance de questions orales le 28 janvier. «*La Corse traîne avec elle le dossier des déchets et contrairement aux affirmations que vous présentiez à la presse en 2015, vous n'avez pas réussi à régler le problème des déchets en 6 mois*», a-t-elle fustigé avant de soulever de nombreuses interrogations qui pèsent sur ce dossier ô combien tumultueux. «*N'entendez-vous pas la colère de la population qui s'inquiète pour sa santé et celle des générations à venir, des conséquences néfastes de l'enfouissement [...]?* Comme vous le savez, les élus de terrains et le public sont majoritairement opposés au projet d'implantation de tout nouveau site sachant pertinemment que cette option ne règlera pas les problématiques de déchets auxquelles notre île est confrontée. Mais en l'état, comment faire sans unités de valorisation thermique?», a-t-elle notamment lancé en interrogeant le président de l'Office de l'environnement (OEC) sur la date à laquelle l'Assemblée de Corse se verra soumettre l'étude du plan. Indiquant que ce dernier figurera à l'ordre du jour de la prochaine session, François Sargentini lui opposera: «*L'exécutif actuel, en proposant les deux plans d'action en 2016 et 2018, a pris ses responsabilités, il était même en avance sur la réglementation qui va maintenant s'imposer à travers le nouveau plan. J'ajouterai même qu'il est allé bien au-delà de ses compétences en effectuant un travail tripartite avec le Syvadec et l'État sur la déclinaison du plan d'actions, sans grande réussite, je vous le concède*». Admettant qu'il convient de rassurer les populations des territoires qui recevront les structures «*indispensables au traitement des déchets*», il soulignera: «*Sur ce point, si ceux qui ont la responsabilité appliquent bien les normes et les obligations réglementaires, les erreurs du passé ne pourront plus être de mise*». Évoquant la valorisation thermique, il ajoutera: «*Nous avons des obligations réglementaires qui nous obligent à l'étudier et à l'intégrer au plan, ce qui a été fait. Maintenant, c'est à l'Assemblée de retenir ce qui lui semble le plus approprié et économiquement responsable pour la Corse. Et dans ce domaine bien sûr, l'Exécutif aura des propositions à faire*». ■ Manon PERELLI

DÉMOGRAPHIE

## UN GROUPE DE TRAVAIL POUR ÉTUDIER LE SOLDE MIGRATOIRE

**Fin 2020**, l'Insee publiait le dernier recensement relatif à la Corse, étude dans laquelle on apprenait que l'île se place en tête des régions françaises concernant la croissance démographique. Laquelle s'explique quasi-uniquement par un flux migratoire important de nouveaux résidents. Le sujet n'avait pas manqué de faire couler beaucoup d'encre. Lors de la première session de l'Assemblée de Corse de 2021, le conseiller territorial de Femu a Corsica, Romain Colonna, l'a abordé à l'occasion de la séance de questions orales. «*Les chiffres annoncés sont hors du commun, et n'ont fait que confirmer la tendance qui se dessine depuis plusieurs années maintenant, à savoir: une augmentation constante de la population insulaire caractérisée de manière exclusive par l'arrivée de nouveaux résidents*, a-t-il lancé. Cela représente environ 3700 personnes de plus chaque année pour une population se situant aux alentours de 338000 individus». Jugeant la situation «*préoccupante à plus d'un titre*», il a interrogé l'Exécutif sur la possibilité de constituer un groupe de travail dédié à cette question. «*C'est une question essentielle et difficile, qui peut aussi porter à elle des risques de réflexe malthusien ou de dérives xénophobes*», lui répondra Gilles Simeoni qui note que cette question, véritable «*défi politique*» pose aussi des difficultés dans le domaine de l'aménagement du territoire, ainsi qu'au point de vue économique et social. «*Ce solde migratoire et cette situation démographique viennent fragiliser les équilibres déjà précaires de notre société*, souligne le président de l'Exécutif. *Quid du développement durable, de la maîtrise du foncier, de la vision urbanistique, de l'intégration, ou encore de la cohésion sociale? Nous avons une vision très claire de ces enjeux*». Et, reprend-t-il en développant: «*Nous avons la nécessité de nous doter d'instruments qui nous font cruellement défaut dans tous les domaines. Comment parler d'intégration par la langue si celle-ci reste à la porte des écoles, des institutions, ou de la vie publique? Comment parler d'intégration par le travail si on ne crée par les conditions d'un développement économique et social harmonieux?*». Dans ce droit fil, le président de l'Exécutif s'est donc dit «*tout à fait favorable à ce nous créions les conditions d'une réflexion collective et partagée entre le Conseil Exécutif et l'Assemblée dans la diversité de ses composantes*» afin de se pencher sur la question. ■ MP

ACQUISITION DE LA PARCELLE DE CAVALLO

## NOUVELLE PASSE D'ARMES



**Le sujet avait suscité de vives critiques** de la part de l'opposition lorsqu'il avait été porté devant l'Assemblée de Corse en 2018. Le 28 janvier dernier, le leader de Per l'Avvene, Jean-Martin Mondoloni, a à nouveau attiré l'attention sur le suivi de l'acquisition de la parcelle sur l'île de Cavallo par la Collectivité de Corse. Rappelant avoir émis un certain nombre de réserves lorsque le sujet avait initialement été soumis au vote de l'hémicycle, aussi bien sur le sens de l'action, l'impact sur les finances de la Collectivité de Corse, ou encore les motifs de cette acquisition, il a fustigé : «*Nous pensons que cette opération est finalement un condensé de votre façon d'être en politique depuis 5 ans : on est dans l'ordre du dogme, dans l'ordre du symbole. Ma question se veut très simple : cette opération relève-t-elle d'une gestion politique des intérêts supérieurs de la Corse, ou relève-t-elle d'une gesticulation médiatique qui comme souvent souffre du déni de réalité ?*». Question qui, rétorque Gilles Simeoni, démontre «*l'ampleur du désaccord et du fossé qui nous séparent sur cette question et sur bien d'autres, mais aussi sur la vision que nous avons de la Corse d'aujourd'hui et celle de demain*». Et de dérouler les arguments en faveur de cette acquisition qu'il avait déjà présentés il y a deux ans. D'abord, une plus-value environnementale et écologique : «*Je vous rappelle que la parcelle de 3,3 ha que nous avons acquise est dans une zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique au sein du site Natura 2000*». Pointant «*l'altération de la biodiversité et du fonctionnement écosystémique global dus aux traitements urbanistiques*» qui a pu exister sur cette île pendant des décennies évoque ensuite «*La deuxième plus-value, que vous semblez mépriser ou écarter d'un revers de main, c'est une plus-value politique et symbolique que nous assumons et que nous revendiquons*», en soulignant le fait que «*la puissance publique reprenne pied sur cette île*» qui a été «*pendant des décennies le symbole outrancier et caricatural de la spéculation, du non-droit et des dérives de toutes sortes*». Et d'asséner «*Le vrai enjeu aujourd'hui est de savoir, est-ce que pour Cavallu – vous vous rappelez : «l'île interdite aux Corses», l'île où les Corses n'avaient pas le droit de mettre les pieds – nous allons faire ce que nous voulons et nous assumerons. C'est-à-dire est ce qu'on veut que la Corse et les Corses soient partout chez eux en Corse grâce au droit, grâce à la démocratie et grâce au travail en commun ? Est-ce qu'on veut que la Corse soit demain développée et réintègre Cavallu ? Ou est-ce qu'on veut que ce qui s'est passé à Cavallu pendant des décennies devienne la règle partout en Corse ? La question, c'est celle-là.*» ■ MP

INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

## L'ODARC REPREND LA MAIN

**Alors que le syndicat a Mossa Païasana** occupait les locaux de l'Office de développement agricole et rural de la Corse (Odarc) afin de demander un changement profond dans la politique agricole insulaire, des explications de la part de son président, Lionel Mortini, étaient aussi sollicitées à l'Assemblée de Corse le 28 janvier dernier. Lors de la séance de questions orales, Marie-Anne Pieri pour le groupe Per l'Avvene l'a interrogé sur de récents changements dans l'accompagnement à l'installation des jeunes agriculteurs. La conseillère territoriale a souligné que le conseil d'administration de l'Odarc a «*décidé de créer un pôle installation transmission sans réelle concertation avec les chambres d'agriculture qui depuis près de 20 ans assument ces compétences et accompagnent avec succès les jeunes agriculteurs dans leurs projets d'installation*». Un changement face auquel son groupe marque son «*inquiétude*» et son «*incompréhension*». En effet, selon Marie-Anne Pieri «*Cette décision entraînerait de lourdes conséquences administratives, financières et humaines du côté consulaire. Il y a enfin une incohérence entre cette décision et la perspective d'une chambre unique à l'échelon régional*». Riposte de Lionel Mortini : «*Je pense que parfois on ne doit pas vivre dans le même pays. Nous vendre que l'installation est un long fleuve tranquille, je pense que l'on est très loin de la réalité. Pour rappel, suite à la loi de 2002 qui confie la compétence en matière agronomique et agricole à la Collectivité, l'Odarc est service instructeur et organisme payeur de la DJA depuis 2007. [...] Depuis 2008, cette mission est confiée par l'Odarc aux chambres d'agriculture contre une compensation financière de 1200 euros par dossier accompagné*». Or, le président de l'Odarc explique que le constat a été tiré que les choses ne fonctionnent pas ainsi. De facto, il indique que la nouvelle organisation veut placer l'Odarc en chef de file, «*qui sera accompagné par les chambres si elles le souhaitent mais d'une manière technique*». «*Il n'y a aucune perte financière pour les chambres*», assure-t-il en se prononçant à nouveau pour une chambre d'agriculture unique pour l'île. «*Il faut que les agriculteurs puissent être traités de la même façon qu'ils soient à Vivario ou à Bocognano*», assène-t-il en disant encore vouloir «*casser*» un certain nombre de choses. «*Installer des jeunes dont le revenu va être à 90% ou à 100% des primes, ça doit s'arrêter. Pour changer les choses, il faut que l'Odarc reprenne sa compétence et travaille avec les chambres et tous ceux qui le voudront, mais d'une manière différente.*» ■ MP

## DOTATION D'ÉQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX

### Augmentation de 5% en Haute-Corse

**L'enveloppe de la Dotation d'équipement des territoires ruraux** [DETR] pour les communes atteindra les 10,2M€ en 2021, en augmentation de 5% par rapport à l'année dernière, a indiqué François Ravier, préfet de la Haute-Corse, lors du bilan 2020 de la DETR. Cette augmentation s'inscrit dans le cadre du plan France Relance. Pour rappel, la DETR permet aux communes et intercommunalités de financer des projets sur leurs territoires. En Haute-Corse en 2020, 159 projets, pour la plupart déjà bien avancés, ont pu être financés et réalisés rapidement en partie par cette dotation pour un montant de 9,8M€ (montant total des projets 28,7M€) avec un taux de participation de l'État atteignant les 48%. En 2020, la DETR a permis de financer en Haute-Corse très majoritairement des projets de voiries ou de rénovation du patrimoine bâti. Cette année, l'enveloppe est légèrement supérieure, le préfet de Haute-Corse a indiqué que les taux de participation de l'État resteront les mêmes, mais le nombre de projets financés sera en augmentation. Les domaines visés en 2021 par la DETR devraient rester sensiblement les mêmes, mais les projets en lien avec la transition écologique et énergétique devraient être majoritaires. Certains maires ont demandé que la DETR permette l'acquisition de foncier en prévision d'un futur projet dont les contours ne sont pas encore définis. Actuellement, la DETR permet l'acquisition de foncier uniquement si un projet, par exemple la création d'un local communal, est déjà ficelé et quasiment arrivé à son terme. Cette demande formulée par les élus locaux doit permettre aux communes d'enrichir leurs patrimoines fonciers. Des discussions sont en cours. ■ TG



### Un film corse en première mondiale

**Le Festival de Rotterdam**, qui ouvre traditionnellement l'année pour les festivals internationaux, se déroule cette année de manière particulière, sur deux périodes: un événement en ligne, accessible uniquement depuis les Pays Bas, du 1<sup>er</sup> au 7 février; puis (si les mesures sanitaires sont allégées et permettent la réouverture des cinémas) un événement «physique» sur place début juin. Un des temps forts de ce festival est la remise des prix VPRO Tiger, décernés à des réalisateurs prometteurs. Sélectionné pour représenter la France à cette compétition 2021, un film corse, *l'Comete*, premier long métrage du comédien, metteur en scène et réalisateur Pascal Tagnati, tourné durant l'été 2019 dans la vallée du Prunelli. Ce sera donc une sortie en première mondiale virtuelle pour cette chronique d'un village insulaire à l'heure estivale, lorsque se retrouvent ceux qui viennent «s'y ressourcer» et ceux qui y vivent à l'année, sur fond de querelles entre tenants du «progrès» à tout prix et ceux qui redoutent de perdre leur âme et leur terre mais aussi de premiers flirts d'ados, de disputes – philosophiques ou musclées – sur le sens de la vie, de conflits d'intérêt ou de générations. La sortie en salles, tributaire des décisions prises au regard de la situation sanitaire, devrait intervenir au printemps 2021. ■ AN

### ANTIVAX, ANTI-5G

### Même combat?

**C'est en tout cas la conclusion** d'une étude Ifop réalisée dans le cadre de l'observatoire Lemon du rapport des Français à la science et aux nouvelles technologies.\* À la mi-janvier 2021 46% des Français étaient hostiles au vaccin contre la Covid-19, le refus de se faire vacciner s'avérant majoritaire chez ceux qui se montrent défiants à l'égard d'autorités sanitaires telles que le Conseil scientifique [59%], l'OMS [57%] ou le ministère de la Santé [57%] et, plus précisément, chez les «anti-masques» avec une pointe à 74% chez les opposants au port du masque. Cette «résistance vaccinale» est nettement plus élevée chez ceux estimant que l'apport de la science pour l'Homme est plus négatif [60%] que positif [29%] ou chez ceux hostiles aux nouvelles technologies comme la 5G, la réticence montant à 54% chez les opposants à la 5G alors qu'elle n'est qu'à 33% chez ses partisans. L'étude met en évidence un croisement entre antivax et anti-5G: 35% de Français refusent à la fois le vaccin contre la Covid-19 et la 5G, tandis que 26% s'opposent seulement à la 5G, 14% uniquement au vaccin et 25% ne s'opposent ni à l'un, ni à l'autre. Si l'adhésion à la théorie selon laquelle les vaccins contre la Covid-19 contiendraient des puces permettant d'être localisé via la 5G reste marginale (7% dans l'ensemble de la population), elle n'est rejetée que par un anti-vaccin sur deux. ■ AN

\*étude réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 11 au 12 janvier 2021 auprès d'un échantillon de 1 028 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus résidant en France métropolitaine.

# 73<sup>e</sup>

Les chiffres de la semaine

place pour la France dans un classement évaluant la gestion de la pandémie de Covid-19 dans 98 pays. Elle se classe ainsi derrière la Belgique, le Costa Rica, le Népal, mais également l'Italie, 55e, pourtant pointée en mars dernier, par certains responsables politiques français, comme l'exemple à ne pas suivre. En tête du classement, la Nouvelle-Zélande, puis Taïwan, l'Australie, l'Islande. En dernière position, le Brésil.

# 9 453

Les chiffres de la semaine

premières doses de vaccin contre la Covid-19 avaient été administrées en Corse (4 663 en Haute-Corse et 4 880 en Corse-du-Sud) à la date du 31 janvier 2021, selon les données transmises par l'ARS Corse. Par ailleurs, 604 deuxièmes doses de vaccin avaient été administrées. Plus de la moitié [54%] des personnes vaccinées étaient des hommes.

# 14,30

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

euros au mètre carré: prix moyen du loyer d'un appartement de 50 m<sup>2</sup> à Ajaccio en 2018, selon la carte des loyers publiée par le ministère de la Transition écologique en partenariat avec SeLoger, leboncoin et pap.fr. Porto-Vecchio affiche un tarif de 15,40€/m<sup>2</sup>. Le prix moyen est de 12,7€/m<sup>2</sup> à Bastia, inférieur aux prix de Monticello [13,6€/m<sup>2</sup>] ou Calvi [14,60€/m<sup>2</sup>].



GESTION DU TRAIT DE CÔTE

## UNE PROBLÉMATIQUE COMPLEXE POUR LES COLLECTIVITÉS



Boudin anti-érosion

**Le littoral, qui concentre la majeure partie de la population de la Corse, est de plus en plus sujet à des phénomènes d'érosion. Face à cette situation, les collectivités ont un rôle majeur à jouer, avec pour ce faire un budget qui n'est pas toujours à la hauteur des compétences dont elles ont hérité. Et la nécessité de se coordonner, pour éviter que la résolution d'un problème n'en crée un autre un peu plus loin, chez les voisins.**

**P**rès de 80% de la population de la Corse vit désormais sur le littoral. Littoral sur lequel la pression immobilière s'est développée depuis les années 1970, mais qui est aussi soumis aux aléas climatiques et, particulièrement sur la côte sableuse de l'est de l'île, à une érosion qui semble s'être amplifiée ces dernières années. Si les causes en sont multiples, les solutions pour tenter de contrer le phénomène ne sont pas simples à déterminer ni à mettre en œuvre. D'autant que les compétences, en matière de gestion des lieux, dépendent de différents intervenants. Parmi les principaux, on trouvera les communautés de communes, au titre de la Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (Gemapi), et la Collectivité de Corse.

Parmi les causes principales de ce retrait qui alarme à juste titre les propriétaires riverains du bord de mer, on note l'élévation du niveau de la mer, qui ne semble pas être le facteur le plus déterminant: entre 1902 et 2010, il aurait augmenté de 16 centimètres, indique sur son site le Ministère de la transition écologique, soit un peu moins de 1,6 millimètres par an. S'y ajoutent cependant l'effet des tempêtes, violentes et nombreuses ces dernières années, le transport des sédiments par les houles et les courants mais aussi la baisse du rechargement sédimentaire provenant des rivières et des fleuves, gêné par des équipements ou des aménagements qui y ont été édifiés. La construction d'ouvrages portuaires ou une mauvaise conception des ouvrages de défense peuvent accroître le phénomène, de même que l'arasement des dunes, la circulation des 4x4 sur les plages, la dégradation des herbiers de posidonies, etc. Bref, des origines complexes mais souvent anthropiques.

La Communauté de communes de Castagniccia-Casinca est directement en prise avec cette situation. Sur son territoire, elle compte deux fleuves torrentueux, le Fium'Altu au sud et le Golo au Nord, et une vaste plage soumise à l'érosion où se trouvent des instal-

lations touristiques et des habitations. Par ailleurs, le Golo, plus grand fleuve de l'île, s'achève par un delta riche d'une faune et d'une flore remarquable et donc protégées. Cet espace bénéficie de plusieurs statuts: il est classée Zone naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique [Znieff], a été en partie acquis par le Conservatoire du Littoral [site de Muchjatana], est inclus dans le réseau européen Natura 2000 terre et bordé par le Natura 2000 en mer qui va de Borgo à Solenzara et préserve le grand herbier de posidonies. S'y ajoute désormais la Gemapi, compétence de la communauté de communes, qui, comme le précise le Code de l'environnement a quatre missions principales: l'aménagement des fleuves et de leurs affluents; l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau, la défense contre les inondations et contre la mer et enfin la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones boisées riveraines. «La protection de ces écosystèmes est essentielle, remarque Tony Poli, président de la communauté des communes. La gestion et la préservation du delta, outre son importance écologique, permet de limiter les inondations, catastrophiques en cas de crue. Cependant, même si notre communauté de communes s'investit depuis des années pour la protection de l'environnement, il faut reconnaître que ces mesures ont un coût et que les moyens financiers dont nous disposons, dans le cadre de la Gemapi notamment, sont modestes. D'autant que cette compétence récente des communautés des communes a demandé à être structurée pour être efficace».

La commission en charge de ce volet Gemapi et Natura 2000 est présidée par Baltazar Federici, maire de Venzolasca. Elle a dû notamment procéder à des recrutements. Martin Viollat, désormais responsable de ce pôle, y mène des actions de structuration et d'animation. «Sur le site Natura 2000, les épaves de voitures, qui étaient nombreuses, ont été enlevées en 2019 et la communauté



### Arrachage des herbes de la Pampa

de communes. a été financièrement aidée (à 80%) par la Direction départementale des territoires pour y parvenir. Cet été, nous avons procédé, notamment avec le Canoë kayak club du Golu, au nettoyage du delta. Nous avons retiré un volume important de vieux pneus, d'appareils électroménagers, de plastiques, etc. Mais la préservation du milieu, c'est aussi l'espace dunaire: nous travaillons à l'élimination des espèces invasives. Les griffes de sorcières ont été pratiquement toutes éradiquées. Nous nous concentrons actuellement sur l'arrachage des herbes de la pampa avec l'aide du chantier d'insertion Paese Vivu avec qui nous avons passé une convention.» Quant à la circulation des quads et des 4X4 dans la zone, importante il y a quelques années, elle est désormais interdite.

Mais préserver, c'est aussi faire connaître et faire aimer, pour que les sites soient respectés: «L'animation auprès des scolaires est un point important, poursuit Martin Viollat. L'Office de l'environnement de la Corse (OEC) nous a apporté son soutien à hauteur de 80% dans le cadre du projet La rivière m'a dit. Nous interviendrons dès que possible dans les écoles et dans un premier temps nous en retiendrons 3, en plaine et en montagne». Il faut aussi mettre à jour le document d'objectifs du Natura 2000 qui est géré par un comité de pilotage à la tête duquel se trouve la Communauté des communes. Le but est de préserver la biodiversité en tenant compte des activités humaines présentes sur le territoire et en gestion concertée avec tous les intervenants et professionnels. «Ils sont sensibles à l'intérêt du lieu et je suis de plus en plus sollicité quand ils envisagent une intervention. Il existe d'ailleurs des aides pour leur permettre d'aménager ou d'organiser leurs activités dans le respect du site», ajoute Martin Viollat. Par ailleurs, avec le concours du Conservatoire du littoral, un aménagement de la plage de Cap-Sud, très impactée par l'érosion ces dernières années, est prévu. Pour préserver la zone de Folelli où les crues dévastatrices du Fium'Altu

s'ajoutent à l'érosion, un alerteur de crues a été installé largement en amont, au pont de Rimitoriu. Ces opérations, si elles ne freinent pas directement la régression du trait de côte, évitent qu'elle ne soit amplifiée par une fragilisation des lieux. D'autant que, concernant le problème de l'érosion, il s'avère compliqué de mener des opérations sur ces espaces où toute intervention a un impact qu'il faut avoir bien mesuré en amont. «Il est difficile de mener une action efficace si elle n'est pas concertée avec les autres communautés de communes. Nous allons essayer d'aller en ce sens, pour avancer de façon coordonnée» ajoute Tony Poli.

En effet, certaines mesures [pose de sacs de sable, de boudins, de brise lames, etc.] existent, mais l'expérience a montré que ce qui protège ici peut nuire à côté. C'est sans doute dans une vision plus globale que s'envisagera le problème: la Collectivité de Corse, conformément aux décisions du Grenelle de la mer de 2012, a pour mission de mettre en place sa stratégie territoriale de gestion du trait de côte. Un document préparatoire intitulé Érosion du littoral: définition des grandes orientations et méthodologie pour l'élaboration d'une stratégie territoriale corse de gestion intégrée du trait de côte a été voté en 2019 et est accessible sur le site de la CdC. Il se fonde sur le suivi géomorphologique réalisé par le Bureau de recherches géologiques et minières depuis 2001 à l'initiative de l'OEC avec l'appui de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, et sur les travaux d'observation menés depuis 1999 dans le cadre du Réseau d'observation du littoral (R.O.L) qui s'inscrit également dans des réflexions transfrontalières avec l'Italie, dans le cadre du projet Interreg Maregot. L'objectif devrait être de «préserver et valoriser ce capital sur le long terme», la loi Littoral de 1986 permettant déjà «d'assurer de façon durable, la protection et la mise en valeur du littoral». Mais pas de gérer l'érosion et d'éviter que certains biens, construits antérieurement à elle, soient emportés. ■ Claire GIUDICI

ACCÈS AUX GRANDES ÉCOLES

# UN DISPOSITIF D'OUVERTURE OBSTINÉMENT GRIPPÉ

**Égalité des chances, parité, diversité...**

**Autant d'objectifs qui, s'agissant de l'accès aux grandes écoles, sont restés des vœux pieux.**

**Aujourd'hui comme hier, pour intégrer l'une d'elles, mieux vaut être un Parisien**

**évoluant dans un milieu très favorisé qu'une Corse issue d'un milieu modeste.**

**Selon un rapport de l'IPP, genre, origine géographique et catégorie sociale restent plus déterminants que la performance scolaire.**

**C**harte pour l'égalité des chances, cordées de la réussite, parcours d'excellence, conventions éducation prioritaire de Sciences-Po... Si différents dispositifs ont été mis en place pour favoriser «l'égalité des chances» et diversifier les recrutements dans les grandes écoles, la démocratisation tant promise n'a pas eu lieu. C'est en tout cas la conclusion d'un rapport\* publié par l'Institut des politiques publiques (IPP) qui s'est attaché à documenter, de manière aussi précise que possible, l'évolution du recrutement des classes préparatoires et des grandes écoles depuis le milieu des années 2000.

Premier constat, un recrutement nettement favorable aux étudiants ayant un profil social très favorisé. En effet, en 2016-2017, les étudiants issus de catégories socio-professionnelles (CSP) très favorisées représentaient 64% des effectifs des grandes écoles, alors que 23% seulement des jeunes de 20 à 24 ans et 47% des étudiants inscrits dans des formations d'enseignement supérieur de niveau bac +3 à bac +5 étaient issus de ces catégories sociales. À l'inverse, bien que 36% des jeunes de 20 à 24 ans et 20% des étudiants de niveau bac +3 à bac +5 soient issus de CSP défavorisées seuls 9% des étudiants des grandes écoles étaient issus de cette catégorie. Mais cette sous-représentation concernait aussi des étudiants issus de CSP favorisées ou moyennes, qui ne constituaient respectivement que 10% et 18% des effectifs des grandes écoles contre 14% et 27% des jeunes de 20 à 24 ans et 11% et 22% des étudiants de niveau bac +3 à bac +5. De plus, notent les auteurs du rapport, «Le profil social des étudiants des grandes écoles s'écarte d'autant plus de la structure sociale prévalant dans la population des 20-24 ans que le niveau de sélectivité des écoles augmente». Ainsi, en 2016-2017, les étudiants issus de CSP moyennes ou défavorisées ne représentaient que 15% des étudiants des 10% des écoles les plus sélectives.

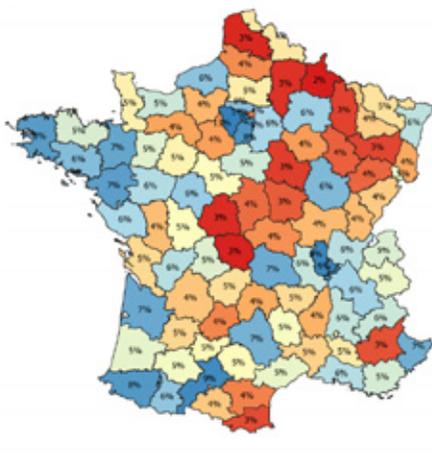
Cette «*extrême stabilité du recrutement social des grandes écoles*» est d'autant plus frappante que leurs effectifs ont pourtant augmenté de manière importante, d'environ 4 à 5% par an, force étant de constater que l'élargissement quantitatif ne s'est pas doublé d'une diversification du profil social des étudiants.

Autre point saillant du rapport, la nette sous-représentation des filles qui, alors qu'elles représentaient 55% des effectifs des formations d'enseignement supérieur de niveau bac +3 à bac +5, ne constituaient que 42% des effectifs des grandes écoles. Une sous-représentation qui s'explique d'autant moins que «*compte tenu de leurs performances scolaires supérieures en moyenne à celles des garçons, les filles devraient en réalité accéder davantage aux grandes écoles que leurs homologues masculins*». Au reste, la question d'un éventuel écart de performance scolaire, précise le rapport, ne suffit pas plus à expliquer la sur-représentation des CSP plus favorisées que celle des Franciliens ou des Parisiens. Car le recrutement géographique des grandes écoles reste «*biaisé en faveur des étudiants*» ayant passé leur bac dans une académie francilienne: quoiqu'ils ne représentent que 18% dans la population, ils constituent 30% des effectifs – et jusqu'à près de 50% pour l'École polytechnique, l'ENS Ulm, HEC et l'IEP Paris – de ces grandes écoles. Et, alors que pour une population scolarisée en 3<sup>e</sup> en 2005-2006, le taux d'accès aux grandes écoles était compris entre 13 et 15% dans les Hauts-de-Seine, à Paris et les Yvelines, dans la plupart des départements situés au nord, au nord-est et au centre, il était inférieur à 4%, le taux en Corse variant de 2% pour la Corse-du-Sud à 4% pour la Haute-Corse.

En somme, le bilan des dispositifs dits «d'ouverture» n'est peut-être pas un échec... Mais il faut bien convenir qu'ils n'ont pas fonctionné... ■ PMP

\*Quelle démocratisation des grandes écoles depuis le milieu des années 2000 ? par Cécile Bonneau, Pauline Charousset, Julien Grenet et Georgia Thebault.

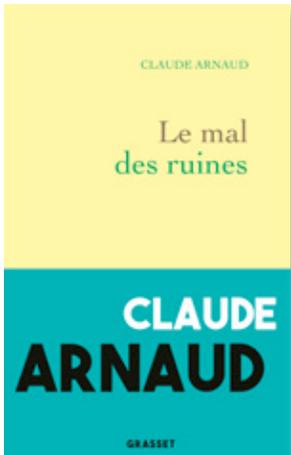
**Taux d'accès aux grandes écoles par département d'origine**  
Individus qui étaient scolarisés en classe de 3<sup>e</sup> en 2005-2006



**Taux d'accès aux 10% des grandes écoles les plus sélectives par département d'origine**  
Individus qui étaient scolarisés en classe de 3<sup>e</sup> en 2005-2006



## LE MAL DES RUINES



Claude Arnaud  
*Le mal des ruines*  
Grasset

**J'**ai eu le plaisir de me voir adresser le livre de ce titre tout frais échu des éditions Grasset d'un auteur que nous connaissions déjà, ne serait-ce que pour son *Qu'as-tu fait de tes frères?* paru en 2010 chez le même éditeur et que nous avons particulièrement apprécié.

Comment ne nous intéresserions-nous pas alors à celui qui avoue d'emblée qu'il lui suffit d'attraper un avion à Orly pour se retrouver en Corse et d'avoir ainsi la certitude de toucher à ses origines? Pour un lecteur insulaire qui a vécu en outre plusieurs années à Paris, ce type d'aveu ne peut en effet que réveiller mille échos de sa propre vie et de ses plus jeunes émotions.

Car ces confessions rejoignent souvent de larges pans de généralités pour un certain nombre de nos compatriotes qui se sont éloignés quelque temps de leur île, et assez pour en éprouver de semblables sentiments. Toute une grande première partie de l'ouvrage de Claude Arnaud rapporte une brassée d'impressions, de sensations, de jouissances et de mystérieux plaisirs qui furent à coup sûr partagés par bien des jeunes gens dont le village d'origine ressemble beaucoup à ceux qui firent les étés magiques de la Castagniccia de notre auteur.

Ajoutons à cela que les noms propres évoqués sont familiers à bien des gens et plus encore lorsque des parentés, des amitiés, des connaissances, favorisent inévitablement les nombreuses identifications que quelques mots de notre lexique local, glissés comme des madeleines proustiennes, les éclairent plus intensément. Mais ce road trip évoqué dans la quatrième de couverture ne concerne pas que des souvenirs splendides: il s'attarde bien entendu sur l'époque insulaire plus récente et ses multiples rebondissements, tranches de petite ou plus intéressante histoire, avec aussi ses erreurs et ses laideurs que d'aucuns ont pu connaître et regretter parfois. Les malheurs personnels qui frappèrent les proches de Claude Arnaud furent en effet extrêmement douloureux. Car l'histoire précise des sociétés et des hommes, dans toutes ses dimensions, ne ressemble pas toujours à ces résumés apaisés qui nourrissent ensuite la mémoire de leur postérité.

Ce livre, sans être à proprement parler un roman, n'est assurément pas celui d'un observateur, politologue, sociologue ou économiste, qui tenterait d'analyser objectivement ce qu'il a pu vivre. On a lu bien des études informées sur le clan électoral insulaire, ses heurs et ses abus, pour ne pas en saisir l'essence profonde. Mais nous sommes appelés ici à cheminer avec émotion au côté de ce témoin si semblable à beaucoup d'entre nous et déplorer avec lui ce qui reste d'amertume et de déception après ce parcours meurtri et si délicat dans l'évocation. Et constater combien il est demeuré fidèle malgré tout à son enfance comme l'indique ce passage extrait des dernières pages de l'ouvrage : *«L'identité est un feuilleté. Ce que l'on croyait avoir définitivement dépassé resurgit à des tournants décisifs, ce qui semblait nous constituer pour toujours s'efface sans bruit. J'ai adoré la Corse avant de la détester, et l'on a fini par vivre ensemble, pour parodier Valéry.»*

Chacun construit en effet son chemin comme il peut, sans doute, puisque chaque identité est toujours un ensemble composite où se mêlent les données de la naissance, de l'éducation, de la formation, les influences ou les expériences politiques et sociales diverses: en écho de cette phrase, le lecteur pourra alors reconnaître chez l'auteur le courage d'avoir abordé et traité ces problèmes identitaires avec autant d'émouvante franchise et en définitive d'éternelle beauté. ■

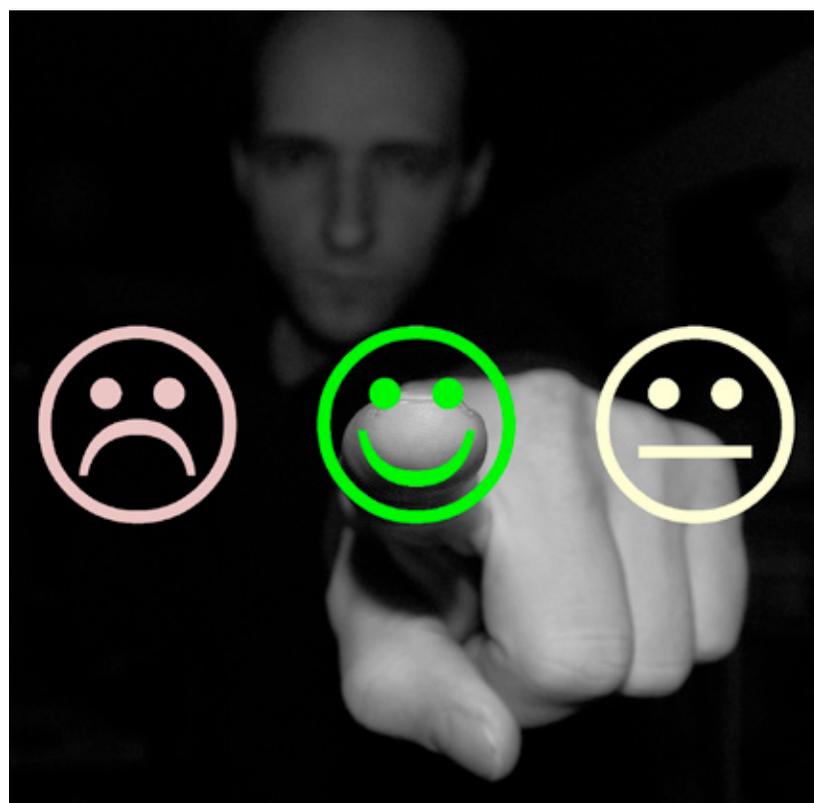
# CARNETS DE BORD

2022,

MARINE LE PEN ET

L'ARN MESSAGER

par Béatrice HOUCARD



**C'**est reparti! Comme avant chaque élection présidentielle, on va nous «vendre», quinze mois durant et sondages à l'appui, un scénario qui, forcément, ne se réalisera pas. Comme les précédents.

En 1965, le général de Gaulle devait être réélu dès le 1<sup>er</sup> tour. En 1974 (élection anticipée), Jacques Chaban-Delmas devait forcément dominer Valéry Giscard d'Estaing. En 1981, le «vieux» François Mitterrand devait n'avoir aucune chance au sein du PS face à Michel Rocard. En 1988, Raymond Barre devait prendre le meilleur sur Jacques Chirac avant de défier François Mitterrand.

Continuons la liste: en 1995 (c'est ma préférée), Edouard Balladur devait être élu, si l'on ose dire, les doigts dans le nez, peut-être même dès le premier dimanche. En 2002, Lionel Jospin devait faire vaciller Jacques Chirac. En 2012, le pâlot François Hollande n'avait aucune chance et Dominique Strauss-Kahn les avait toutes. Enfin, en 2017, le vainqueur devait s'appeler Alain Juppé puis François Fillon.

Deux exceptions, et encore: en 1969 (élection anticipée), Georges Pompidou apparaissait comme le successeur légitime du général de Gaulle, mais nul n'avait prévu que le centriste Alain Poher éliminerait la gauche du second tour. Et, en 2007, Nicolas Sarkozy a été très tôt le favori, sans qu'on imagine qu'une femme, Ségolène Royal, lui tiendrait tête dans une des plus belles campagnes électorales de la V<sup>e</sup> République.

Cette fois, c'est donc le duel Macron-Le Pen, aux allures de revanche, qui nous est annoncé. Avec, selon une récente étude d'opinion, un score qui pourrait monter à 52-48 au second tour, soit ce que les sondeurs appellent la marge d'erreur. Loin de moi l'idée de crier haro sur les sondages: j'en ai commenté des dizaines. Je sais donc ce que les «spécialistes» ne devraient jamais oublier: le sondage n'est pas un pronostic mais une photo. Il est précieux et même devenu indispensable pour observer et commenter l'évolution de l'opinion publique, mais il ne correspond au résultat à venir que quelques semaines, voire quelques jours avant l'élection.

Exemple: en février 1981, dans les sondages, Valéry Giscard d'Estaing était réélu. Le 10 mai, il fut pourtant battu par François

Mitterrand. Et si l'on veut parler de Jean-Marie Le Pen au second tour en 2002, parlons-en: les sondages ne l'avaient pas vu si haut. Mais ils l'avaient vu suffisamment progresser pour qu'au sein même de la campagne de Lionel Jospin, le «M. sondages» du Parti socialiste, Gérard Le Gall, pose la question (la scène est filmée et fait date): «*Jospin descend, Le Pen monte. Que se passe-t-il si les courbes se croisent le jour du vote?*» Les éminences socialistes, en l'entendant, avaient ri. Elles avaient eu bien tort, car les courbes se sont en effet croisées le 21 avril.

## LE MATCH RETOUR, PEUT-ÊTRE OU PEUT-ÊTRE PAS

Annoncer le résultat (ou même l'affiche) de 2022 en février 2021, c'est de l'amateurisme. Si les noms d'Emmanuel Macron et Marine Le Pen apparaissent en tête, c'est parce que la presse rêve du match retour et surtout qu'aucun candidat solide ne s'impose en dehors des deux finalistes de l'élection précédente. Tenir pour «acquis» (on lit ou entend beaucoup ce terme) qu'Emmanuel Macron et Marine Le Pen seront forcément au second tour relève de la bêtise, pour ne pas dire de la faute professionnelle. Après tout, comme François Hollande, Emmanuel Macron peut ne pas se représenter, même si ce scénario n'est pas le plus probable. Marine Le Pen peut, comme en 2017, commencer la campagne à 28%, la finir à 21,3% et se faire cette fois distancer par un éventuel troisième larron.

À quinze mois de l'échéance, on a devant soi davantage de questions que de réponses: quel sera le niveau de l'abstention? Qui sera le candidat de LR? Bruno Retailleau? Xavier Bertrand, de retour au bercail? Michel Barnier, le revenant? Qui émergera à gauche, en dehors de Jean-Luc Mélenchon qui campe sur son créneau des Insoumis? Arnaud Montebourg? Anne Hidalgo? Yannick Jadot? Y aura-t-il union de la gauche ou multiplication de candidatures? Enfin, un candidat surprise émergera-t-il à l'automne, comme un certain Macron, prénom Emmanuel, en septembre 2016?

Tout est possible, tout est ouvert, d'autant que l'issue de la crise sanitaire reste incertaine. Quelles en seront les conséquences pour Emmanuel Macron? Autant de mystères qui devraient inci-



Photo vaccin Hakan Nural • unsplash / Illustration d'après photos DR

ter à la plus grande prudence jusqu'en septembre. Mais je crains qu'on ne nous rejoue le film de la peur de la victoire de Marine Le Pen, candidate toujours rejetée par 60% des sondés, et dont on peut légitimement se demander si elle a vraiment la volonté et l'envie d'être présidente de la République. Mais jouer à se faire peur est un sport national. Il va donc falloir faire avec.

### LE PRÉSIDENT QUI AIME LE RISQUE

Emmanuel Macron a pris un risque. Il aime ça. Cette fois, c'est gonflé : on ne reconfiner pas le pays. On se donne «*une chance d'éviter le confinement*», comme l'a annoncé Jean Castex le 29 janvier avec la voix de celui qui ne croit pas un mot de ce qu'il est en train de dire. Le président était en désaccord avec le chef du gouvernement. Il avait le soutien de Bruno Le Maire, qui veille sur les comptes (un mois de confinement coûte quinze milliards à l'Etat, un mois de couvre-feu seulement six ! ) tandis que le Premier ministre était soutenu par Olivier Véran et tous les médecins campant sur les plateaux de télévision.

Le président de la République a tranché et décidé tout seul. La belle affaire ! C'est la règle sous la V<sup>e</sup> République et on ne va quand même pas lui reprocher de prendre ses responsabilités. Si les choses tournent mal, il sera jugé comme le seul responsable et le paiera jusque dans les urnes.

Sur Twitter, il a eu ce commentaire : «*J'ai confiance en nous. Les heures que nous vivons sont cruciales. Faisons tout pour freiner l'épidémie ensemble.*»

Il a fait le choix de la confiance, plutôt que celui de l'infantilisation. Ça change de ce qui s'est passé depuis un an et on a presque envie d'applaudir. Mais il était aussi dans une impasse : imposer un troisième confinement devait forcément s'accompagner de l'espoir d'une perspective. Par exemple : on reconfiner mais on vaccine à tour de bras et le retour à la vie, ensuite, pointera à l'horizon. Or, il ne pouvait pas le faire puisqu'on manque de doses vaccinales.

À la date du 1<sup>er</sup> février, la France pointe bonne dernière en Europe pour le nombre de vaccinations terminées (à savoir avec les deux doses), loin derrière le Danemark, la Slovénie, l'Italie, l'Irlande, Malte, la Lituanie, l'Estonie, le Portugal, l'Allemagne etc.

Sans parler des Anglais qui avaient commandé les vaccins avant l'Union européenne.

Cette fois, l'exécutif français n'est pas directement en cause. C'est l'Union européenne qui a passé commande des vaccins et, comme l'écrit Nicolas Beytout dans le quotidien pro-européen *L'Opinion*, «*la commission européenne a perdu les pédales, preuve que, à la différence d'un véritable exécutif, elle n'est décidément pas capable de gérer les urgences, ni de faire de la politique*». À une stratégie pour le moins opaque de commande et de gestion des vaccins, la Commission a même ajouté fin janvier une bourde inexplicable en réinstaurant une frontière physique entre l'Eire et l'Irlande du Nord, provoquant une belle colère des intéressés et du Premier ministre britannique Boris Johnson.

Personne n'avait été prévenu ni consulté sur un texte prévoyant «*un mécanisme de transparence*» obligeant les laboratoires pharmaceutiques à notifier leurs exportations de vaccins en dehors de l'Union européenne. D'où la bourde soi-disant technique, qui s'apparente plutôt à une vraie faute politique.

Entre les hésitations de la Commission et les stratégies illisibles de certains laboratoires, la France attend donc ses doses de vaccins et, dans certaines régions, les plus de 75 ans, dépités, voient leurs rendez-vous annulés. Pour la première dose, ils attendront. Quel gâchis ! On devrait au contraire, l'esprit rassuré, applaudir les chercheurs qui ont mis au point, un peu partout dans le monde, les fameux vaccins. Contrairement à ce que croient les complotistes, la rapidité avec laquelle le vaccin contre le Covid-19 est arrivé sur le marché ne doit pas être un sujet d'inquiétude : il est l'aboutissement de dizaines d'années de recherche. Les scientifiques ne l'ont pas bricolé à la va-vite dans l'obscurité d'un laboratoire.

Quand on prend le temps de se plonger dans les articles sur la découverte du vaccin contre le Covid-19, on ne peut qu'être admiratif devant les merveilles promises par l'ARN messenger. C'est une révolution dans le monde des vaccins mais aussi, peut-être, dans les traitements de très nombreuses maladies, y compris cancers et maladies neuro-dégénératives. Tous ces chercheurs, on devrait bien les applaudir sur le balcon, le soir à 20h. Dommage que les labos français ne soient pas sur le podium. Mais ceci est encore une autre histoire ! ■

# Avec la Collectivité de Corse, soutenons le commerce de proximité



*Pè a salvezza di i nostri cummerci.*

**Campu è  
compru in  
CORSICA**

